



Le constructeur ne veut pas finir ma maison.

Par **shinshan**, le **17/11/2009** à **15:02**

Bonjour,rnrnNous venons d'acheter une maison qui était encore en construction lors de la signature du compromis (nous sommes passé par agence immobilière). Cette maison aurait dû être fini en juin 2009, or le constructeur nous a dit que pour des raisons financières, il ne pouvait plus avancer dans les travaux et qu'il avait besoin que l'on passe au notaire afin qu'il puisse finir le chantier. Nous avons donc signé l'achat de la maison à la mi-octobre mais depuis il ne veut pas finir les travaux et passe uniquement par l'agent immobilier qui nous a vendu la maison, pour nous faire passer les messages. Il a dit clairement qu'il était endetté et qu'il ne finira pas. Nous nous retrouvons donc avec une maison sans poignée à la porte d'entrée, sans antenne reliée au salon, il manque également les bagues aux tuyaux (pour raccorder les sanitaires), les radiateurs du salon, les rideaux électriques ne fonctionnent plus, les marches de l'escalier sont fendu à deux niveaux. Nous souhaitons donc savoir quel recours pouvons-nous avoir ?? De plus nous devons quitter notre appartement à la fin décembre avec notre enfant de 22 mois. Je vous remercie par avance de votre aide. Bien cordialement.